

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et  
de la jeunesse

## **Arrêté du fixant le programme de l'enseignement d'histoire-géographie de la classe terminale de la voie générale et de la classe terminale de la voie technologique**

NOR : MENE

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 311-5 ;

Vu l'arrêté du XXXX portant abrogation de programmes d'enseignement de la classe terminale des  
voies générale et technologique ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du XXX,

**Arrête :**

### **Article 1**

Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie de la classe terminale de la voie générale et  
de la classe terminale de la voie technologique est fixé conformément aux annexes du présent  
arrêté.

### **Article 2**

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2020.

### **Article 3**

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera  
publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Jean-Michel BLANQUER

## **ANNEXES**

1- Programme d'histoire-géographie de terminale générale

2- Programme d'histoire-géographie de terminale technologique

PROJET

# Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
■ L'histoire et la géographie au lycée .....	3
■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie .....	4
<b>Histoire</b>	<b>7</b>
■ L'enseignement de l'histoire au lycée .....	7
■ Classe terminale : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures).....	8
<i>Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (12-14 heures)</i>	9
<i>Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (12-14 heures)</i>	10
<i>Thème 3 – Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 et 1980 (10-12 heures)</i>	12
<i>Thème 4 – Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (10-12 heures)</i>	14
<b>Géographie</b>	<b>16</b>
■ L'enseignement de la géographie au lycée .....	16
■ Classe terminale : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures).....	19
<i>Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (11-13 heures)</i>	20
<i>Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions (11-13 heures)</i>	21
<i>Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (11-13 heures)</i>	22
<i>Thème 4 conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (11-13 heures)</i>	24

# Préambule

## ■ L'histoire et la géographie au lycée

### **Des disciplines pour comprendre et agir**

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

### **Des disciplines complémentaires**

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

### **Assurer la continuité des apprentissages**

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

## ■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

## 1. Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Connaître et se repérer

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Identifier et expliciter les dates et acteurs des grands événements.
- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.

Contextualiser

- Mettre un événement ou une figure en perspective.
- Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie.
- Identifier les contraintes et les ressources **d'un événement**, d'un contexte historique ou d'une situation géographique.
- Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes.
- Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

## 2. S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient.</li> <li>– Transposer un texte en croquis.</li> <li>– Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.</li> <li>– Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...</li> </ul>
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'approprier un questionnement historique et géographique.</li> <li>– Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique.</li> <li>– Justifier des choix, une interprétation, une production.</li> </ul>
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique.</li> <li>– Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.</li> </ul>
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Utiliser le numérique pour produire des cartes, des graphiques, des présentations.</li> <li>– Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.</li> </ul>

# Histoire

## ■ L'enseignement de l'histoire au lycée

### Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

### Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

## **Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »**

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. ~~Deux~~Un à ~~quatre~~« cinq » points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

### **■ Classe terminale : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures)**

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties-; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent etou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements :



### Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à <u>étudier</u> <u>montrer</u> le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un conflit mondial : protagonistes, <u>phases de la guerre</u> et théâtres d'opération ;</li> <li>- crimes de guerre, violences et crimes de masse, <u>Shoah</u>, génocide des <u>Juifs et des</u> Tsiganes;</li> <li>- la France dans la guerre : <u>le-occupation, collaboration</u>, régime de Vichy, <u>l'occupation, la collaboration, la</u> Résistance.</li> </ul>
<p><b>Points de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <del>Guerre d'anéantissement à l'Est et génocides des Juifs et des Tsiganes.</del></li> <li>■ <u>Jun 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ;</u></li> <li>■ <u>De Gaulle et la France libre ;</u></li> <li>■ <del>Les femmes en Résistance.</del></li> <li>■ <u>Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ;</u></li> <li>■ <u>juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration</u></li> <li>■ <u>6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.</u></li> </ul>

## Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) ~~(12-)~~ (14-16 heures)

### Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts ~~de la guerre froide~~ d'un nouvel ordre mondial

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent <u>très tôt</u> entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <del>le bilan économique</del> <u>matériel</u>, humain et moral <u>du conflit</u>.</li> <li>- <del>les bases de la Seconde Guerre mondiale ;</del> <u>l'État-providence ;</u></li> <li>- <del>les nouvelles frontières de l'Europe ;</del></li> <li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, <u>accords de Bretton Woods</u>) ;</li> <li>- <del>la naissance de l'État d'Israël ;</del></li> <li>- les <del>débuts</del> <u>nouvelles tensions</u> : <u>début</u> de l'affrontement <u>entre</u> <del>les</del> <u>des</u> deux superpuissances <u>et conflits au Proche-Orient</u>.</li> </ul>
<p><b>Point de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <del>La construction de la paix au Japon, 1945-1952.</del></li> <li>■ <u>« Berlin année zéro » : 15 mars 1944 : le programme du CNR ;</u></li> <li>■ <u>1948 : naissance de l'État d'Israël ;</u></li> <li>■ <u>25 février 1948 : le « coup de Prague » ;</u></li> </ul>

## Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;</li> <li>- les nouveaux États : <u>de leur indépendance des indépendances</u> à leur affirmation <u>politique</u> sur la scène internationale ;</li> <li>- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;</li> <li>- <u>la course aux armements et l'équilibre de la terreur.</u></li> <li>- <u>les conflits du Proche et du Moyen-Orient</u></li> </ul>
<p><b>Points de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <u>1962 : la crise des missiles de Cuba ;</u></li> <li>■ Les guerres d'Indochine et du Vietnam ;</li> <li>■ L'année 1968 dans le monde.</li> </ul>

## Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne <u>tout en s'efforçant de préserver son rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</u></p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La <u>France, acteur de la IV<sup>e</sup> République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne dans le contexte de la guerre froide ;</u></li> <li>- <u>la fin de l'empire colonial français ;</u></li> <li>- La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ;</li> <li>- <u>les choix stratégiques (arme nucléaire, sortie du commandement intégré de l'OTAN) ;</u></li> <li>- <u>l'ouverture économique, l'élévation générale du niveau de vie et l'entrée dans la société de consommation.</u></li> <li>- <u>Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</u></li> </ul>
<p><b>Point de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La guerre d'Algérie <u>et ses mémoires ;</u></li> <li>■ <u>L'audiovisuel public (1949-1974).</u></li> <li>■ <u>Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ;</u></li> <li>■ <u>La constitution de 1958.</u></li> </ul>

### Thème 3 – Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 ~~et 1980~~ à 1991 (10-12 heures)

#### Chapitre 1. Les changements économiques et leurs conséquences

<b>Objectifs</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;</li><li>– <del>la montée du chômage ;</del></li><li>– <u>Libéralisation</u> et <u>L'État-Providence en question</u> <del>dérégulation</del> ;</li><li>– le « socialisme de marché » en Chine.</li></ul>
<b>Point de passage et d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <del>Margaret Thatcher et le tournant économique libéral au Royaume-Uni. L'OPEP ou la diplomatie du pétrole ;</del></li><li>■ <u>Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme.</u></li></ul>

#### Chapitre 2. La modification des grands équilibres politiques

<b>Objectifs</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer les profondes évolutions politiques qui caractérisent la période : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène <del>politique et</del> internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– la révolution islamique d'Iran <del>et le rejet du modèle occidental</del> ;</li><li>– la démocratisation de l'Europe méridionale ;</li><li>– les élargissements de la CEE et l'élection du Parlement européen au suffrage universel ;</li><li>– l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.</li></ul>
<b>Points de passage et d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <del>La guerre d'Afghanistan (1979-1989).</del></li><li>■ L'année 1989 dans le monde.</li></ul>

### Chapitre 3. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

<b>Objectifs</b>	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><del>— de nouveaux débats dans une France en crise : critique de la société de consommation, émergence de la question de l'environnement et de la question de la solidarité ;</del></li><li><del>— l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ;</del></li><li>— une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;</li><li>— les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.</li></ul>
<b>Point de passage et d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <u>L'interruption 1975 : la légalisation de l'interruption</u> volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ;</li><li>■ <u>L'abolition 1981 : abolition</u> de la peine de mort ;</li><li>■ <u>L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et l'évolution du droit pénal.</u> <del>lutttes politiques.</del></li></ul>

## Thème 4 ~~–~~ Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10-12 heures)

*Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale. Il ne comporte pas de points de passages et d'ouverture.*

### Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. <u>Seront mises au jour</u> les formes et l'étendue des conflits <del>ont examinées</del>, ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On <del>peut</del> <u>mettre mettra</u> en <del>avant</del> <u>perspective</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;</li> <li>– <del>le Proche</del> <u>les crimes de masse et Moyen-Orient : des conflits qui perdurent</u> ;</li> <li>– <del>la guerre et l'éclatement de l'ex</del> <u>les génocides (guerres en ex-Yougoslavie-, génocide des Tutsi) ;</u></li> <li>– l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).</li> <li>–</li> </ul>
<p><b>Point de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <del>La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud.</del></li> <li>■ <del>Le 11 septembre 2001.</del></li> </ul>

### Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On <del>peut</del> <u>mettre mettra</u> en <del>avant</del> <u>perspective</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;</li> <li>– Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, <u>référendum britannique...</u>).</li> </ul>
<p><b>Point de passage et d'ouverture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <del>Le tunnel sous la Manche.</del></li> <li>■ <del>L'euro : genèse, mise en place et débats.</del></li> </ul>

### Chapitre 3. Les évolutions de La République française

<b>Objectifs</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.</p> <p>On <del>peut mettre</del><u>mettra</u> en <del>avant</del><u>perspective</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li><li>— la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ;</li><li>— les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, <del>pacte civil de solidarité (PACS)</del>,<sub>z</sub> évolution du mariage <del>...</del>);</li><li>— <del>...</del>.</li></ul>
<b><del>Point de passage et d'ouverture</del></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <del>La parité : du principe aux applications.</del></li><li>■ <del>L'approfondissement de la décentralisation.</del></li></ul>

# Géographie

## ■ L'enseignement de la géographie au lycée

### Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse ;
- assurer l'acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

### Organisation des années

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé en carte, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés,

à l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (continent, région, pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes, etc.

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

## **Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux**

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition, et a étudié, en classe de première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions. Les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

### **Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'actions**

L'attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et d'appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l'échelle mondiale. Ce raisonnement comparatif, dynamique et mené à différentes échelles, est au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde. Dans cette perspective, un portfolio – regroupant les supports du travail de l'élève sur la France (fiches de cours, croquis, documents, etc.) – peut être constitué durant les trois années du lycée.

L'étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que le territoire français est concerné par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

## ■ **Classe terminale : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)**

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation – entre intégrations et rivalités – et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

## Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (11-13 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"><li>– Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.</li><li>– Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.</li></ul>	<p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques ...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations ...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. <del>Le classement des principaux ports mondiaux (fondé notamment sur l'ampleur de leur arrière-pays ou hinterland) évolue constamment du fait notamment de l'ouverture de nouvelles voies maritimes (le nouveau canal de Panama et la route nord par exemple).</del></p> <p>La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p>
<b>Études de cas possibles</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>– Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.</li><li>– La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.</li><li>– L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.</li><li>– Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.</li></ul>	

Question spécifique sur la France	Commentaire
<p>La France : une puissance maritime ?</p>	<p>La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.</p>

## Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (11-13 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, <del>en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises.</del></li> <li>– Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</li> </ul>	<p>La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles ...) ont inégalement accès à la mondialisation. <del>La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers mondiaux, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</del></p> <p><del>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords d'échanges régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR ...), mais certains sont peu porteurs de développement. Certains sont des centres de commandement et d'impulsion des flux (financiers, économiques et culturels). D'autres sont plutôt des espaces périphériques, des espaces d'exécution, ou à l'écart des flux majeurs.</del></p> <p><del>Les acteurs publics et privés coopèrent mais peuvent également entrer en conflit. Cela contribue à redessiner la</del></p>

	<p><u>hiérarchie des centres et des périphéries à différentes échelles.</u></p> <p><u>Les regroupements supranationaux sont importants. On peut penser aux organisations internationales, aux regroupements régionaux et aux organisations non gouvernementales.</u></p>
<p><b>Études de cas possibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.</li> <li>– La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.</li> <li>– Les <del>grands axes de la nouvelle route de la soie</del><u>corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.</u></li> <li>– L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.</li> </ul>	
<p><b>Question spécifique sur la France</b></p> <p>La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.</p>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.</p> <p>La France maintient son influence à l'étranger <i>via</i> son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger ...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes ...</p>

### Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (11-13 heures)

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.</li> <li>— <del>Des politiques publiques et</del></li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des</p>
---	--

<p><del>des stratégies privées de localisation et d'alliance : les moteurs de la constitution d'agglomérations industrielles, de services et de technologies.</del></p> <p><u>- L'union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.</u></p>	<p>défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité ...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale. <del>L'UE soutient et accompagne en particulier la formation et la pérennisation d'agglomérations industrielles, de services et de technologies sur son territoire (clusters). Ces agglomérations constituent l'exemple type d'un territoire compétitif en raison de son tissu économique et social et de ses réseaux, de sa réactivité, de sa capacité d'innovation et de l'attractivité qui en résulte. La Silicon Valley représente une forme emblématique qui sert de modèle à la création de nombreuses agglomérations en Europe et en France (pôles de compétitivité).</del></p>
<p><b>Études de cas possibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.</li> <li>- Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité.</li> <li>- La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne.</li> <li>- La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.</li> </ul>	
<p><b>Question spécifique sur la France</b></p> <p>La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p>

## Thème 4 conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (11-13 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"><li>– Les lignes de force du territoire français.</li><li>– Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.</li></ul>	<p>L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.</p> <p>L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité. Elle peut s'appuyer sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><del>– quelles relations de la région avec l'Europe ?</del></li><li><del>– quelle place pour les agglomérations industrielles, de services, et technologiques (clusters) dans la région ?</del></li><li><del>– quelle attractivité spécifique au territoire ?</del></li><li><del>– quelles liaisons avec l'océan ?</del></li><li><del>– quel réseau de transports ?</del></li></ul> <p>...</p>

**Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe terminale** (en complément des notions et vocabulaires acquis en classes de seconde et de première qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis).

- Mondialisation : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive (ZEE).
- Attractivité, intégration territoriale.
- Agglomération industrielle, ~~pôle de compétitivité~~, écosystème (*cluster*).
- Territoire transfrontalier.

Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région.

# Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
■ L'histoire et la géographie au lycée.....	3
■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie.....	4
<b>Histoire</b>	<b>7</b>
■ L'enseignement de l'histoire en cycle terminal technologique .....	7
■ Classe terminale : « Totalitarismes, guerres et démocratie : des années 1920 à nos jours » (24 heures) .....	9
<i>Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)</i> .....	9
<i>Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)</i> .....	10
<i>Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)</i> .....	11
<b>Géographie</b>	<b>13</b>
■ L'enseignement de la géographie au lycée.....	13
■ Classe terminale : « La mondialisation : une mise en relation inégale des territoires » (24 heures) .....	15
<i>Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (7-9 heures)</i> .....	16
<i>Thème 2 – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises (7-9 heures)</i> .....	17
<i>Thème 3 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (7-9 heures)</i> .....	18

# Préambule

## ■ L'histoire et la géographie au lycée

### **Des disciplines pour comprendre et agir**

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

### **Des disciplines complémentaires**

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

### **Assurer la continuité des apprentissages**

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant

des problématiques plus élaborées et, d'autre part, en renforçant la capacité de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

**La classe de seconde** conforte les acquis de la scolarité obligatoire, fondements d'une culture scolaire commune, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des capacités et méthodes.

**Les classes de première et de terminale** offrent l'accès à des problématiques plus ouvertes : elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de jugement des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens informés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

## ■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associé des temps dédiés : traiter de l'information, de prendre des notes ainsi que de mener un travail autonome. Pour cela l'enseignement associe des moments :

- de transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- d'étude de sources, d'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos ...) et à la réalisation de croquis.

Le programme développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques, qui complètent les savoirs acquis dans les autres disciplines du tronc commun (notamment l'enseignement moral et civique).

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être tout particulièrement travaillées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

## 1. Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Connaître et se repérer

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Identifier et expliciter les dates et acteurs des grands événements.
- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.

Contextualiser

- Mettre un événement ou une figure en perspective.
- Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie.
- Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique ou d'une situation géographique.
- Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes.
- Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

## 2. S'appropriier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

<p>Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient.</li> <li>– Transposer un texte en croquis.</li> <li>– Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.</li> <li>– Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...</li> </ul>
<p>Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'appropriier un questionnement historique et géographique.</li> <li>– Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique.</li> <li>– Justifier des choix, une interprétation, une production.</li> </ul>
<p>Construire une argumentation historique ou géographique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique.</li> <li>– Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.</li> </ul>
<p>Utiliser le numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Utiliser le numérique pour produire des cartes, des graphiques, des présentations.</li> <li>– Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.</li> </ul>

# Histoire

## ■ L'enseignement de l'histoire en cycle terminal technologique

### Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- le développement de la culture générale des élèves.

## **Un programme chronologique et structurant**

L'organisation des contenus du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui forment autant de points d'appui à la construction d'une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs, et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX<sup>e</sup> siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

## **En première et terminale en voie technologique, des thèmes associant le récit historique et des sujets d'étude**

Chaque thème comprend une question obligatoire : le programme propose des axes pour la traiter. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période.

La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Deux sujets d'étude sont proposés. Le professeur choisit, en fonction de la problématique qu'il a déterminée ainsi que des appétences des élèves, celui qui lui semble le plus approprié pour étudier des notions et acquérir des connaissances relatives à la question obligatoire. Ces sujets d'étude permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventoriant les contraintes et ressources des situations et des contextes en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Les sujets d'étude choisis peuvent être filés au fur et à mesure que la question obligatoire est traitée ou encore travaillés de manière continue, avant ou après la question obligatoire. Ils sont le support, en relation avec la question obligatoire, d'une partie des épreuves communes du contrôle continu.

## ■ Classe terminale : « Totalitarismes, guerres et démocratie : des années 1920 à nos jours » (24 heures)

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties. Le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent et entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France reconstruit son régime républicain. Elle est cependant confrontée à de nombreux défis : le redressement de son économie, la guerre d'Algérie, la reconstitution de sa puissance dans le cadre de la construction européenne, et les transformations de la société qui engendrent une évolution de ses institutions.

### Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
<b>A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre</b>	Totalitarisme. <u>Génocide.</u> Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.  On peut mettre en avant :  – les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ; – les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et

		<ul style="list-style-type: none"> <li>mondiale ;</li> <li>– les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ;</li> <li>– la France dans la guerre : le régime de Vichy, l’occupation, la collaboration, la Résistance ;</li> <li>– les bases d’un nouvel ordre international (création de l’ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).</li> </ul>
<p><b>B – Un sujet d’étude au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La Guerre d’anéantissement à l’Est et le génocide des Juifs.</li> <li>– De Gaulle et la France libre.</li> </ul>		<p>Ce sujet d’étude montre comment l’évolution de la guerre à l’Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes.</p> <p>Ce sujet d’étude permet de comprendre, à partir d’une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l’action de la France libre et de la Résistance.</p>

## Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d’étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p><b>A – Le monde de 1945 à nos jours</b></p>	<p>Guerre froide. Monde bipolaire. Décolonisation. Monde multipolaire. Construction européenne.</p>	<p>Ce thème vise à montrer les dynamiques géopolitiques qui sous-tendent l’évolution du monde de 1945 à nos jours, depuis la bipolarisation de la guerre froide jusqu’au monde multipolaire marqué par de nouvelles formes de conflits.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la guerre froide, ses enjeux et l’effondrement du bloc soviétique (1947- 1991) ;</li> <li>– le processus de décolonisation et l’émergence du tiers monde ;</li> <li>– les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflits ;</li> <li>– le projet européen et les étapes de sa réalisation.</li> </ul>

<p><b>B – Un sujet d'étude au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– De Youri Gagarine à la guerre des étoiles.</li>   <li>– Le 11 septembre 2001.</li> </ul>		<p>Ce sujet d'étude permet d'aborder la compétition scientifique et technologique pendant la guerre froide, ainsi que les enjeux symboliques et militaires de la conquête spatiale.</p> <p>Ce sujet d'étude vise à saisir l'évènement et ses multiples conséquences. Il permet d'appréhender la question du terrorisme et de son rôle dans l'évolution de la situation internationale.</p>
---	--	--

### Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
<p><b>A – La France depuis 1945: politique et société</b></p>	<p>Régime politique.  <u>Démocratie.</u>  <u>République.</u>            Institutions.            Décolonisation.            Immigration.            Puissance.            Parité.</p>	<p>Cette question montre l'évolution de la place de la France dans le monde et en Europe depuis 1945. Sont aussi étudiées les transformations institutionnelles qui marquent la démocratie française en lien avec les évolutions du modèle républicain, alors que la société connaît de profondes mutations.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les réformes politiques et sociales du Gouvernement provisoire de la République française ;</li> <li>– la fin de l'empire colonial français ;</li> <li>– la Cinquième République et ses principales réformes institutionnelles ;</li> <li>– les transformations de la société : démographie, immigration, place des femmes, évolution du Code civil pour de nouveaux droits des personnes (autorité parentale, évolution du mariage ...) ;</li> <li>– l'évolution de la puissance française (échelle européenne et mondiale).</li> </ul>

<p><b>B – Un sujet d'étude au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La guerre d'Algérie.</li>   <li>– L'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française.</li> </ul>		<p>Ce sujet d'étude permet d'évoquer les différentes dimensions de la guerre d'Algérie : la spécificité du statut de l'Algérie, les différents mouvements indépendantistes, la mobilisation des appelés du contingent, les attentats, la torture, les accords d'Évian, les conséquences politiques et humaines de cette guerre, pendant et après le conflit, en Algérie et en France.</p> <p>Ce sujet d'étude porte sur l'évolution de la société et des mœurs, et sur les combats et les changements des mentalités qui ont permis aux femmes, depuis 1944, d'accéder à une égalité de droits avec les hommes entérinée par une évolution du droit positif (Constitution, Code civil ...).</p>
---	--	---

PROJET

# Géographie

## ■ L'enseignement de la géographie au lycée

### Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte de ce fonctionnement, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalair (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain ;
- assurer l'acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

### Organisation des niveaux du lycée

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé en carte, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, à l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

En classe terminale, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier trois thèmes. Les deux premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles

d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le troisième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude de la France.

Chaque thème est organisé autour d'une question obligatoire (A) et d'un sujet d'étude au choix (B) parmi deux proposés. La question obligatoire (A) constitue le développement général du thème, dont le contenu est précisé par les commentaires. L'enseignement repose toujours sur des exemples précis afin d'illustrer et de comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Il s'agit de donner aux élèves des connaissances et des repères spatiaux fondamentaux sur une diversité de territoires dans le monde. Leur choix est laissé au professeur. La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Le sujet d'étude (B) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est forcément articulé avec la question obligatoire mais peut être étudié avant ou après celle-ci selon la démarche privilégiée par le professeur. Dans tous les cas, il permet de mettre en œuvre un changement d'échelle (approche multiscale).

## **Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux**

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition. La classe de première étudie les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions alors que les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

## **Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'actions**

L'enseignement de la géographie au lycée a pour but de comprendre le fonctionnement du monde contemporain en analysant les interactions entre les sociétés et leurs territoires. Ces relations sont étudiées dans différentes parties du monde et à travers le jeu des échelles. Une attention particulière est portée à la France – métropolitaine et ultra-marine – et à l'Union européenne. Ceci conduit à une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est concernée par tous les enjeux abordés dans le programme. La France et l'Union européenne sont de ce fait au cœur des sujets d'étude au choix alors que la question obligatoire est l'occasion de donner des connaissances et des repères spatiaux sur l'ensemble du monde.

### **■ Classe terminale : « La mondialisation : une mise en relation inégale des territoires » (24 heures)**

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'identifier les grandes logiques territoriales et les jeux des acteurs qui lui sont associés.

Dans cette perspective, trois aspects principaux sont retenus :

- l'intérêt croissant pour les espaces stratégiques que sont les mers et les océans ;
- l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation ;
- l'inscription différenciée d'un territoire précis – la France, territoire de l'Union européenne – dans la mondialisation.

## Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p><b>A – Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation</b></p>	<p>Canaux et détroits internationaux.</p> <p>Maritimisation. Mondialisation.</p> <p>Route maritime.</p>	<p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques ...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels.</p> <p>L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des échanges (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations ...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés, mais d'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques, notamment autour des canaux et des détroits internationaux.</p>
<p><b>B – Un sujet d'étude au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les réseaux de câbles sous-marins : des infrastructures essentielles de la mondialisation.</li> <li>– Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.</li> </ul>		<p>Les câbles sous-marins sont essentiels à la mondialisation : ils assurent plus de 95% des communications intercontinentales (Internet, téléphonie), qu'il s'agisse d'informations journalistiques, politiques, diplomatiques ou financières, d'images et de vidéos, de communications téléphoniques ... Leur concentration rend certains espaces particulièrement stratégiques et vulnérables (notamment au contact entre la mer et la terre : les points d'atterrage), tout en reflétant l'inégale insertion dans la mondialisation.</p> <p>Près du tiers du commerce mondial passe par le détroit de Malacca. Plusieurs grands ports mondiaux bordent ce passage stratégique de plus en plus saturé. La présence d'une activité de piraterie motive des coopérations entre États riverains et puissances maritimes extérieures afin de sécuriser les itinéraires maritimes. Ce détroit</p>

		voit des stratégies d'influence rivales se confronter au contact de la mer de Chine méridionale et de l'océan Indien.
--	--	---

## Thème 2 – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Commentaire
<b>A – Dynamiques territoriales contrastées au sein de la mondialisation</b>	<u>Centre de décision.</u> <u>Hub</u> logistique aéroportuaire. <u>Métropole.</u> Plateforme multi-modale.	Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles ...), ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution.
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b>  – New York, un centre de la mondialisation.  – L'aéroport de Paris-Roissy-Charles de Gaulle, un <i>hub</i> au cœur des échanges européens en concurrence avec de nombreux grands aéroports mondiaux.		Métropole de rang mondial, New York abrite des fonctions de commandement qui en font un lieu majeur de la mondialisation. Elle concentre des activités économiques et financières supérieures. En accueillant le siège de l'ONU, elle incarne un lieu du pouvoir politique et de la gouvernance mondiale. Elle est aussi un centre culturel de rang mondial.  Les politiques d'ouverture à la concurrence des transports aériens ont conduit à la formation d'un paysage aérien polarisé. Une plus grande compétitivité entre les transporteurs et la déréglementation ont modifié l'organisation du trafic et suscité un nouveau modèle : les grandes compagnies concentrent leurs dessertes sur un pôle unique (Paris-Roissy-CDG pour Air France, Londres-Heathrow pour British Airways, etc.). L'aéroport de Paris-Roissy-CDG constitue,

		avec Londres, Francfort, Amsterdam et Leipzig, une des plus importantes places aéroportuaires de fret en Europe avec une plateforme multimodale. Il est relié à la région parisienne grâce à un large réseau de communication autoroutier mais aussi ferroviaire : le réseau autour de la gare TGV met en relation l'aéroport avec le nord du pays et de l'Europe ainsi qu'avec les grandes villes de l'ouest et du sud.
--	--	--

### Thème 3 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (7-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Commentaire
<b>A – Les lieux de l'influence française dans la mondialisation</b>	Rayonnement. Influence. Attractivité.	<p>La France affirme sa place dans la mondialisation d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. Son influence est renforcée par son appartenance à l'Union européenne.</p> <p>La France maintient son influence à l'étranger <i>via</i> son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger ...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes ...</p>

<p><b>B – Un sujet d'étude au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Centre Spatial Guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.</li>   <li>– Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.</li> </ul>		<p>Le site de Kourou, à proximité de l'équateur, offre une localisation optimale pour une base de lancement spatial. Moteur économique de la Guyane, le Centre Spatial Guyanais est une vitrine de la coopération européenne et internationale dans le domaine aérospatial (lanceurs européen, russe ...).</p> <p>Les acteurs publics et privés, ainsi que les divers programmes de coopération, contribuent au succès du Centre Spatial Guyanais, au rayonnement de la France et de l'Union européenne dans le monde.</p> <p>Le complexe Disneyland Paris témoigne du positionnement attractif de la France dans l'espace européen et dans la mondialisation. Filiale de Walt Disney Company, il accueille des millions de visiteurs chaque année, issus pour une part considérable de l'Union européenne (France comprise). Disneyland Paris bénéficie de la renommée internationale de la France et de Paris ; il la renforce en retour. Les politiques d'aménagement menées par les acteurs privés et publics permettent, entre autres, de multiplier les infrastructures et les moyens d'accès au site.</p>
--	--	--